



**Forum: Trucs en vrac**

**Topic: Il filme Nancy avec un drone et se retrouve au tribunal**

**Subject: Re: Il filme Nancy avec un drone et se retrouve au tribunal**

Publié par: Schtroumpf-Grognon

Contribution le : 15/02/2014 19:24:47

Citation :

Tof81 a écrit:

Citation :

gothax a écrit:

... et pendant ce temps les politiciens véreux et les gros trafiquants circulent librement.

Je suis tout à fait d'accord avec toi.

Mais quelle serait ta réaction si un de tes proches (conjoint, enfant, parent, ...) été blessé ou tué par ce type d'objet volant alors qu'il été tranquillement en train de se balader dans la rue ???

Ouais enfin bon, lui donner un "avertissement", je veux bien ! Mais delà à lui coller 75000 euros d'amende + peut-être une peine de prison ! Faut pas pousser, là !

On est vraiment dans une société qui marche sur la tête, complètement schizophrène, ou un ado dans son genre, ou un mec qui filme dans une salle de ciné va risquer plus qu'un mec qui deale, qui agresse, frappe ou viole. Ou largement plus que tous ces politocards qui détournent notre pognon, et qui nous demandent à nous-même de nous serrer pour mieux effectuer leurs magouilles !